Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve **ANNEXE 26**

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

Le Bourgmestre fait savoir que **SA ION BEAM APPLICATIONS**, dont les bureaux sont situés Chemin du Cyclotron 3 à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve, a introduit une demande de permis unique n° **PUN/2026/0005**, ayant trait à un terrain situé **avenue Jean-Etienne Lenoir 6 et chemin du Cyclotron - 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve (Louvain-la-Neuve)**, et cadastré 6ème Division section B n° 113 D3, n° 113 C3.

Le projet consiste en la **Démolition d'un immeuble existant et reconstruction d'un nouvel immeuble**, et présente des écarts au Guide Communal d'Urbanisme, en ce qui concerne :

1. **recul latéraux et arrière partiellement non respectés ;**
2. **proportion d'espaces verts inférieur au prescrit requis (20,21% au lieu de 25%)**

La présente demande doit également être soumise aux formalités d'enquête publique conformément aux dispositions du Code de l'Environnement.

Le projet ne doit pas être soumis à évaluation complète des incidences et **une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire.**

Le dossier peut être consulté au Service urbanisme, Espace du Cœur de Ville 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve **uniquement sur rendez-vous pris au moins 24h à l'avance** par téléphone au 010/43 62 70 ou par email adressé à urbanisme@olln.be **, les lundis de 12H30 à 20H00 – du mardi au vendredi de 8H30 à 12H15**, ainsi que sur le site de la Ville https://www.olln.be, et ce :

du 02 novembre 2026 au 16 novembre 2026

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès :

- **du Gestionnaire de permis d'environnement** : Service Technique et Environnement

avenue de Veszprem, 5 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve (tél. 010/43 62 50)

- **du Fonctionnaire technique** : Service Public de Wallonie – DPA – Direction Charleroi

rue de l'Ecluse, 22 à 6000 Charleroi (tél. : 071/65 47 90)

- **du Fonctionnaire délégué :** Service public de Wallonie – DGO4 – Direction du Brabant Wallon

avenue Einstein 12 - 2ème étage à 1300 Wavre (tél. : 010/23 12 11)

Les observations écrites sont à envoyer du 2 novembre 2026 au 16 novembre 2026 à l'attention du Collège communal

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ottignies-Louvain-la-Neuve – avenue des Combattants, 35 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve
- par courrier électronique adressé à urbanisme@olln.be

Les courriers / courriels devront mentionner **lisiblement la référence du dossier, les nom, prénom et adresse complète de l'auteur de l'observation, sous peine d'irrecevabilité.**

Les observations orales peuvent être formulées, devant l'agent communal délégué à cet effet, le **16 novembre 2026 de 10h30 à 12h au Service Urbanisme – Espace du Cœur de Ville n° 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve**.

Un accusé de réception sera adressé aux personnes qui réagiront valablement à l'enquête publique, lorsque celle-ci sera terminée.

Ainsi affiché à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 27 octobre 2026

Le Bourgmestre, Nicolas Van der Maren (s)